

COMMUNALEMENT VOTRE

#ONE  LOVE



MARTELANGE - HIVER 2022

Joyeuses fêtes 



EXTENSION POUR LE HALL SPORTIF

LA COMMUNE A REÇU UN
IMPORTANT SUBSIDE
P.4

PLACE AUX ENFANTS 2023 EN IMAGES

LE 15 OCTOBRE, UNE JOURNÉE
DÉDIÉE AUX ENFANTS
P.13

LE RETOUR DU CARNAVAL

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME
DU CARNAVAL 2023
P.16



SOMMAIRE

04 LE HALL SPORTIF VA ÊTRE
AGRANDI



05 200 ARBRES DISTRIBUÉS AUX
MARTELANGEOIS

08 DESCENDEZ DANS LES ANCIENNES
ARDOISIÈRES

16 LE CARNAVAL DE MARTELANGE
EST DE RETOUR



06 RETOUR EN IMAGES SUR LE WEEK-END DU
JUMELAGE À BUSSIÈRES

09 MARTELANGE, TERRE D'ARDOISES

10 ARTISTES & ARTISANS DE CHEZ NOUS, UN
SUCCÈS POUR L'EXPOSITION

13 RETOUR SUR LE REPAS DES AÎNÉS

16 LA BALADE CONTÉE RECHERCHE DES ACTEURS

18 LES INCROYABLES COMESTIBLES AU MARCHÉ
DU TERROIR

20 L'ADL LANCE SON CHÉQUIER



Commune de Martelange

🕒 Lu-Ma-Me-Ve: 9h00 à 12h00

Je: 14h00 à 19h00

☎ 063/60.01.73

✉ Info@martelange.be

🌐 www.martelange.be

f Communemartelange





Madame, Monsieur,

La récente Coupe du Monde de football au Qatar a suscité étonnements, questionnements, critiques, joies, plaisirs, rêves, ...

A l'autre bout de la planète, notre commune, invisible sur une mappemonde, se mobilise pour offrir à ses habitants des joies, plaisirs et rêves sportifs. Ainsi, à la faveur de subventions régionales, nous allons entamer l'extension des installations du hall sportif, dès 2023, afin de permettre la pratique de certaines disciplines nouvelles dans notre vallée. La palette des possibilités s'étend au bénéfice de toutes et de tous suivant les choix et les préférences de chacun.

Ce merveilleux outil contribue à la diversification des offres de détente proposées. Les adeptes se comptent parmi toutes les couches d'âge. Le sport assure un gain de santé physique et mentale à ceux qui s'y adonnent, entretient le contact social, invite à se dépasser, lie les amitiés, procure bien-être, maintient-entretient la forme, crée un esprit de groupe, ... Nous nous réjouissons du dynamisme des clubs présents.

Nouveauté communale : l'attribution du mérite sportif destiné à récompenser les talents, les efforts, les qualités ou les exploits d'une personne, d'une équipe ou d'un club.

En cette période de fêtes, malgré une actualité maussade, chacun est invité à faire une place à la paix, à cultiver le dialogue et l'entente. La démarche est contagieuse et se propage positivement.

Joyeux Noël et Bonne Année 2023.

Le collège communal :

Daniel Waty, Patricia Wagner, Thierry Kenler, Cindy Feller, Stéphane Mertz et
Loraine Georges



BIENTÔT UNE EXTENSION POUR LE CENTRE SPORTIF DE MARTELANGE



Bonne nouvelle pour le sport à Martelange! En octobre dernier, le ministre Dolimont a accordé un subside de 930.000 euros pour l'extension du centre sportif Martelange/Fauvillers. Le projet comprend la réalisation de deux salles supplémentaires pour la pratique des arts martiaux et des cours collectifs ainsi que les aménagements extérieurs.

Le 21 octobre dernier, le cabinet du ministre Dolimont, en charge des infrastructures sportives, annonçait le déblocage d'une enveloppe de près de 3,5 millions d'euros pour la province de Luxembourg. Parmi les projets subsidiés, celui de l'extension de l'actuel centre sportif Martelange-Fauvillers situé sur le site d'Im Wöhr. Le Ministre Dolimont accorde ainsi une enveloppe de 930.000€ à la commune pour la réalisation des travaux. Une promesse ferme pour des travaux qui débuteront dans le courant de l'année 2023. Grâce à sa convention avec Fauvillers pour l'utilisation du hall, le subside obtenu couvre 60% du projet! Mais que prévoit ce projet d'extension? Un nouveau volume va voir le jour à l'arrière du bâtiment actuel, côté terrain



de football. Cette extension comprend la création d'une salle de cours collectifs de 150m² adaptés, notamment, à la pratique de la danse et du yoga. Mais aussi la création d'un dojo de 220m² dédié entièrement à la pratique des arts martiaux comme le karaté, le taekwondo ou le ju-jitsu. À l'intérieur, l'extension permettra également la création de deux nouveaux vestiaires. Mais ce n'est pas tout, le projet d'extension prévoit encore l'aménagement complet des extérieurs du centre sportif. "De nouvelles places de

parking vont être créées", explique Thierry Kenler, échevin des sports de Martelange. À l'arrière de la buvette actuelle, côté terrain de foot, une grande terrasse va voir le jour. Elle sera bordée de plusieurs jeux extérieurs comme une table de tennis de table, une table de teqball (jeu se jouant avec un ballon de football), mais aussi des agréments de musculation permettant la pratique du streetworkout. Un bike wash sera également installé. Les travaux devraient être terminés pour le premier semestre de l'année 2024."





200 ARBRES DISTRIBUÉS AUX MARTELANGEOIS

Dans le cadre de la Journée de l'arbre, la Commune de Martelange a organisé une grande distribution de fruitiers le samedi 26 novembre dernier. Plus de 200 arbres mi-tiges ont été distribués aux Martelangeois.

Le samedi 26 novembre dernier, la Commune de Martelange organisait sa journée de l'arbre avec l'aide de deux naturalistes d'expériences locaux et la coopérative Canopée.

À cette occasion, l'administration communale a offert à ses citoyens la possibilité de bénéficier d'un arbre fruitier mi-tige ainsi que deux petits arbustes fruitiers au tarif préférentiel de 5 euros. Une offre qui a connu un véritable succès puisque les 200 arbres disponibles et les 400 fruitiers ont tous trouvé preneur! Des types d'arbres sélectionnés en amont et donc adaptés à notre sol ardennais. Pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers étaient disponibles à la réservation pour cette journée de

l'arbre. La distribution a donc eu lieu le samedi 26 novembre avec au programme une démonstration de taille d'arbres fruitiers. Pour rappel, la Journée de l'arbre est un événement de la Région wallonne visant à promouvoir les arbres, à développer un maillage vert de qualité ou encore soutenir la filière horticole. Cette distribution d'arbres permettra aux Martelangeois d'avoir, à court terme, des fruits dans le jardin, mais aussi de favoriser la biodiversité (abeilles, oiseaux...).



Nouveau distributeur de billets



La Commune de Martelange a décidé d'octroyer une parcelle communale pour l'installation d'un distributeur de cash "BATOPIN". Ce dernier sera installé en bordure de la nationale 4, en face de la friterie Snack'n'Roll. Un service supplémentaire pour les Martelangeois.

Chantier du Belvédère



Site touristique de Martelange, le Belvédère est en travaux. Détruits par un incendie dans les années 2010, les anciens aménagements ont totalement été enlevés pour faire place nette de l'endroit. En charge du chantier, l'entreprise TVB a repensé totalement le site avec une toute nouvelle terrasse panoramique équipée de mobiliers urbains. Sur place, une table d'orientation sera également installée. L'entreprise ardennaise a également totalement rénové les escaliers d'accès permettant de rejoindre l'endroit depuis la route de Radelange. Les travaux s'achèveront pour le printemps prochain. Un endroit à (re)découvrir à Martelange!



Une borne de recharge bientôt opérationnelle

Le parking de l'administration communale de Martelange va se munir d'une borne de recharge électrique à vitesse rapide. Cette borne permettra de recharger son véhicule électrique ou hybride via un système d'abonnement. Le coût de ce projet est fixé à 60.000 euros TTC. La borne sera opérationnelle d'ici le début de l'année 2023.

De belles retrouvailles avec nos jumeaux de Bussières en octobre



Après deux ans d'absence, les retrouvailles avec Bussières ont eu lieu le week-end du 07 au 09 octobre. Vendredi en début d'après-midi, une quarantaine de Martelangeois ont pris la route pour une première nuit à Beaune. Le samedi matin, direction Bussières pour les retrouvailles avec nos amis bussirons. Au programme du week-end, visite de l'abbaye de Cluny, tour guidé de la ville, repas festifs... La date est d'ores et déjà fixée pour la réception des Bussirons l'an prochain du 10 au 11 juin 2023.



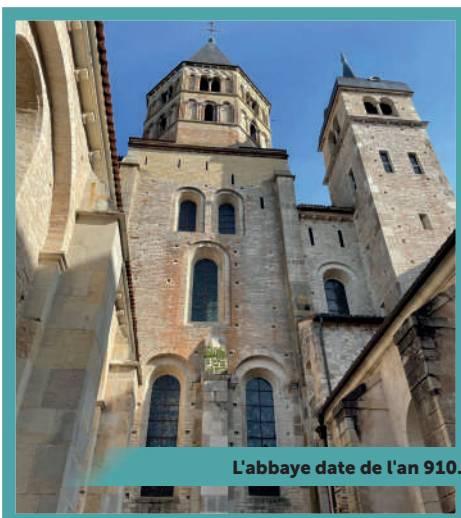
Une quarantaine de Martelangeois à Bussières.



Visite de l'abbaye.



Le Conseil municipal et le Collège de Martelange.



L'abbaye date de l'an 910.



Repas à la salle des fêtes.



Apéro convivial.



Le stage Halloween en images



Les petits monstres durant la tournée.



Oups...



On profite du soleil.



Jolis sourires et bonne humeur.



Bouh!



Décoration d'arbres.



DESCENDEZ DANS L'ANCIENNE MINE D'ARDOISES À 42 MÈTRES SOUS TERRE !

À Rombach-Martelange du côté grand-ducal, le Musée de l'Ardoise est entièrement opérationnel. Après plusieurs mois de travaux de rénovation, le site a pleinement ouvert ses portes en octobre dernier. Notamment avec un nouveau parcours souterrain baptisé "Johanna" permettant de descendre au coeur de l'ardoise à - 42 mètres sous terre!

Au Grand-Duché du Luxembourg, à quelques pas de la commune de Martelange, le Musée de l'Ardoise vient de faire entièrement peau neuve. Dans sa volonté de développement touristique et de préservation du patrimoine, le gouvernement luxembourgeois a offert un incroyable lifting au musée.

Propriétaire des anciennes ardoisières depuis 2003, l'Etat a investi plus de 14 millions d'euros dans la rénovation. Le plus gros du chantier étant la toute nouvelle attraction touristique qualifiée de "plus profonde d'Europe" par les décideurs. En plus de l'ensemble architectural unique de Haut-Martelange, du train industriel et du bistro à l'ancienne, les visiteurs ont dès à présent la possibilité de découvrir les immenses chambres d'extraction d'ardoise de la mine souterraine « Johanna ». Au programme, une visite de 90 minutes à une température de 9 degrés, le nouveau parcours souterrain vous emmènera à -42 m sous terre, aller-retour, avec 370 marches à arpenter. Une illumination moderne et des projections audiovisuelles offriront un aperçu de l'industrie ardoisière

des années 1900, ainsi que du métier et de la vie des ardoisiers d'antan. Une expérience unique pour petits et grands.

Pour votre sécurité et votre confort, des chaussures fermées ainsi qu'une veste sont indispensables pour la visite du souterrain ! À découvrir au plus vite !

Infos pratiques

Horaire Hiver 02.11 au 31.03

Mercredi & samedi : 13h00 - 18h00

Dimanche: 10h00 - 18h00

Horaire été - Du 01.04 au 31.10

Ma - Ve: 13h00 - 18h00

Sa - Di: 10h00 - 18h00

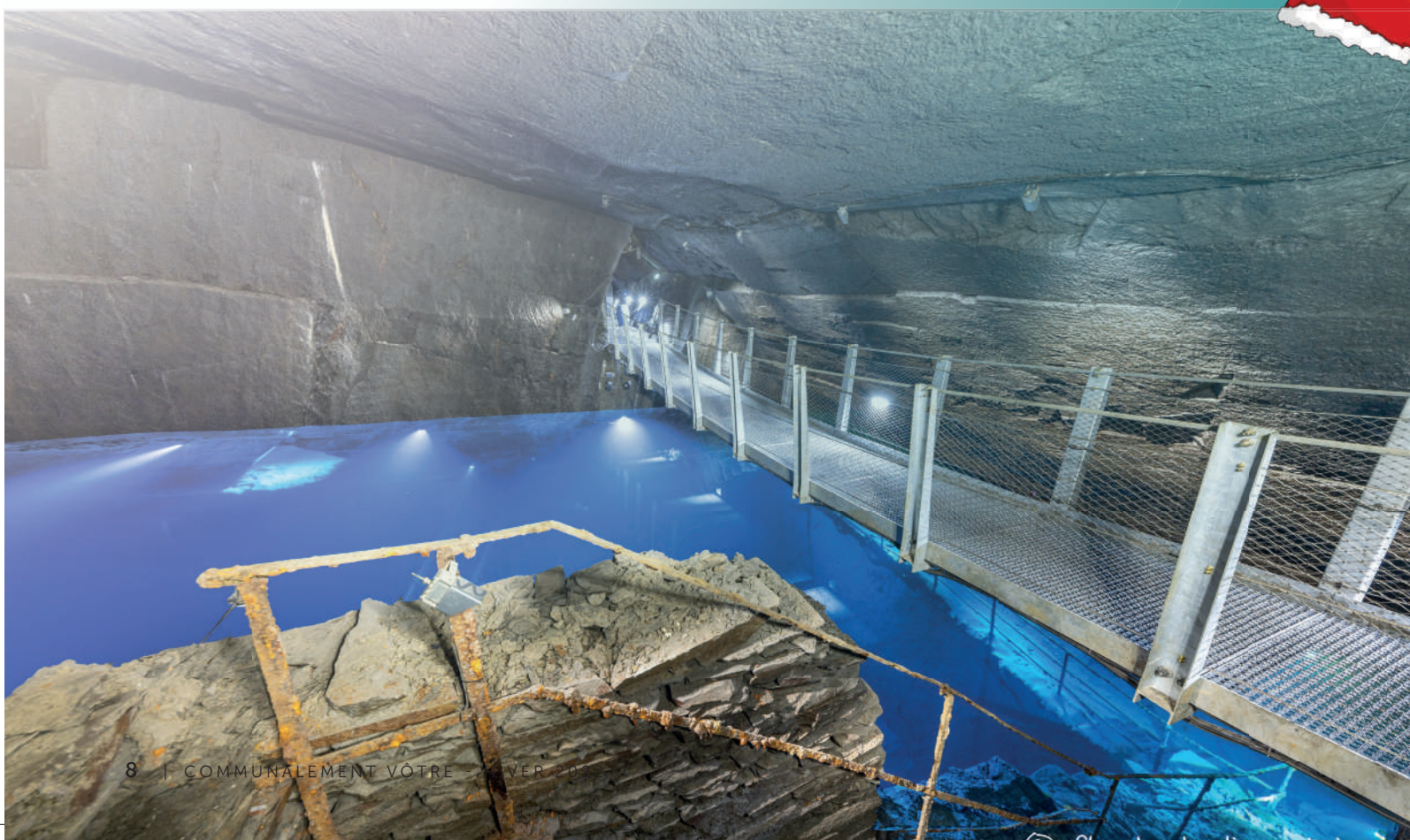
En semaine, le Musée de l'Ardoise est disponible sur réservation pour groupes, associations...

Tarifs

Adultes : 10€

Jeunes 12-17 ans - 6€

Enfants (4-11 ans) - 4€





Martelange, terre d'Ardoise!

Dans le passé, la commune de Martelange fut l'un des bassins ardoisiers de Belgique. L'extraction souterraine de l'ardoise naturelle a permis de changer la structure sociale et économique de notre région.

Martelange, situé dans la partie sud de l'Ardenne a un sol pauvre, difficile à exploiter. L'agriculture était associée à l'exploitation de la forêt (par des charbonniers en particulier). Le village était peu peuplé et a longtemps stagné.

Vers 1750, l'exploitation du gisement ardoisier martelangeois s'exerçait presque essentiellement sur de petites exploitations familiales dont les ouvriers étaient, pour la plupart, des paysans qui, pendant la bonne saison, cultivaient les terres ou élevaient le bétail. La grande période de l'exploitation des ardoisières s'étend de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, avec une alternance de périodes fastes et de périodes de dépression comme c'est le cas dans toutes les activités de secteur primaire, agriculture et industries d'extraction.

L'ère faste des ardoisières s'est terminée vers les années 60/70 sous l'action conjuguée de l'apparition de matériaux moins chers, de changements dans la couverture des bâtiments et des limites de la mécanisation de l'exploitation de la pierre et de la création d'industries nouvelles au Grand-duché de Luxembourg.

Le gisement du centre de la localité de Martelange, quant à lui, fut exploité par Lionel Donner, né à Jette le 30 juillet 1840. Les débuts de son ardoisière furent difficiles, mais Lionel Donner parvint néanmoins à faire prospérer ses chantiers. Le 6 mars 1906, il constituait une société d'exploitation sous le nom « Société anonyme des Ardoisières Lionel Donner à Martelange ». Après son décès



**Cercle
d'Histoire
de
Martelange**



survenu le 2 juillet 1923, c'est son fils, Carl Donner, qui prit en main la direction de l'ardoisière. Il en améliora le rendement en y introduisant la machine à vapeur. C'est d'elle qu'allait dépendre désormais, l'exhaure et l'extraction. L'ardoisière Donner qui, après le décès de Carl (survenu le 4 avril 1932, à l'âge de 50 ans), avait été dirigée par Paul Donner, puis par l'ingénieur Georges Dujardin et son épouse Mariette Kuborn, connu, après la seconde guerre mondiale une alternance de succès et de revers. Confrontée à l'apparition de produits de couverture synthétiques et d'ardoises étrangères vendues à des prix inférieurs, elle ne fut pas en mesure d'affronter avec succès les aléas du marché.

En 1973, pour faire face à la crise, on regroupa les trois ardoisières du Luxembourg (Warmifontaine, Herbeumont et Martelange), mais ce fut la faillite dix ans plus tard. Peu après, la S.A. des Ardoisières de Martelange relançait la production sous la direction de Roger, fils de Carl. Mais en dépit des investissements réalisés, de la richesse du gisement, de la fiabilité

et de la pérennité du produit, la faillite – due sans doute à des structures financières fragilisées – mit subitement fin à la relance des activités projetées et cela en dépit d'un carnet de commandes présenté comme important et d'un chiffre d'affaires estimé, en 1988, à quelque 2,5 millions. L'œuvre d'un siècle s'achevait ainsi dans une sorte de confusion dictée par les lois du marché.

En 1983, Inarbel, locataire des ardoisières Donner, est en faillite. Les jours de l'exploitation ne tiennent plus qu'à l'entretien assuré aux moindres frais par une poignée d'hommes. L'avenir dépend d'une nouvelle réinjection de capitaux. En 1985, la S.A. des Ardoisières de Martelange, sous la direction de monsieur de Tombeur, a été créée en tant que filiale des Ardoisières Donner. En novembre 1990 toutefois, la presse annonçait non seulement la reprise de l'actif (bâtiment, matériel et stocks), mais également le rachat du sous-sol par la société grand-ducale Rollinger, une entreprise de couvreurs installée à Stegen (GDL). L'entreprise fonctionna alors un certain temps avec une trentaine d'ouvriers jusqu'au jour où elle mit définitivement la clé sous le paillason.

"ARTISTES & ARTISANS DE CHEZ NOUS", SUCCÈS À LA MAISON DE VILLAGE

Le week-end du 15 et 16 octobre, la Maison de Village de Martelange abritait son exposition annuelle "Artistes & Artisans de chez nous". Au total, 25 artistes locaux avaient pris possession des lieux pour exposer leur oeuvre au public.

Parmi eux, les peintres Fred Biren, André Hames et Philippe Kessler, lequel a également présenté une série de sculptures, la céramiste Anne-Françoise Burnet, la créatrice de foulards Annick de Jaeger et le tapissier d'art Tony Mentz. Mais aussi les

photographes Alexandre Bister, Christelle et Lucie Dernoeden. Une belle occasion de montrer leur talent et pour certains, de se faire connaître aux yeux du grand public.

Une nouvelle fois encore, le public a répondu présent le samedi et le dimanche. "C'est une belle réussite", commente Stéphane Mertz, échevin en charge de la Maison de Village. "Les échos du public ont été excellents tout au long du week-end. Les artistes étaient ravis également de bénéficier de ce genre de vitrine

durant un week-end complet. Une exposition d'art est un événement qui s'inscrit pleinement dans la vie culturelle de notre commune. Elle contribue, en effet, à ouvrir le regard des visiteurs sur l'œuvre artistique révélatrice de la vraie nature de nos émotions. C'est bien l'objectif de cette exposition: apporter aux habitants un autre regard sur la création artistique. Nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette exposition." À l'année prochaine donc !



Félicitations au Cercle d'Histoire pour son expo

Début octobre, le Cercle d'Histoire de Martelange a proposé une exposition sur les commerces d'antan et actuels de la cité ardoisière. Un travail minutieux de recherche a été effectué durant plusieurs mois par les membres. Travail qui a permis d'identifier des dizaines d'anciens commerces sur base de photographies et témoignages. "Merci de faire mémoire de 100 ans de vie commerciale à Martelange", a souligné Daniel Waty, le bourgmestre. À noter qu'un livre consacré à cette exposition est disponible.



À la rencontre d'El Photography, un nouveau studio

"El Photography" est un nouveau studio-photo situé à l'Espace Croix d'Or. Stéphanie Bouvy vous propose des séances diverses et variées pour immortaliser vos souvenirs.

Stéphanie Bouvy a ouvert, il y a quelques mois, son studio photo en plein centre de Martelange. Elle nous en dit plus sur son parcours et ce qui l'a poussée à développer son activité professionnelle. «Depuis ma plus tendre enfance, je voulais travailler avec les enfants. Je suis puéricultrice et cela fait 15 ans que je travaille en crèche. À la naissance de ma deuxième fille, j'ai eu envie d'explorer d'autres horizons. J'avais besoin de me lancer un nouveau challenge. La photographie a toujours été une passion et c'est donc, tout naturellement, vers ce domaine que je me suis orientée. J'ai donc commencé à suivre des formations. Tout d'abord dans la photographie de base avec le photographe Sime J. et ensuite sur Empara. Étant donné que je voulais néanmoins garder une certaine cohérence avec mon métier, j'ai décidé de me former pour les femmes enceintes et les nouveaux-nés. Je me suis donc formée chez LP Photos, pour la formation maternité et nouveau-né. Sur le site d'Empara, j'ai également suivi plusieurs modules ayant différents thèmes (shooting



maman, nouveau-né, famille lifestyle...). Grâce au soutien de la commune, j'ai pu trouver un lieu pour installer mon studio et concrétiser mon rêve. Il se trouve dans le bâtiment de la Croix d'Or, au 23 Grand-Rue à Martelange. C'est donc avec plaisir que, depuis le 1er juin dernier, je peux vous accueillir, sur rendez-vous, afin de réaliser vos séances."

El Photography propose à ses clients des:

- Séances nouveau-né
- Séances maternité
- Séances couple
- Séances famille
- Séances anniversaire



Et tout au long de l'année, seront proposées des mini-séances à thème (Noël, Pâques, Halloween etc...)

N'hésitez pas à consulter sa page professionnelle « El photography » pour y suivre les actualités et pour la contacter. À très bientôt. **f "El Photography"**

Le fleuriste "Or K'idées" change de mains

Le fleuriste de la Grand'rue de Martelange change de mains. Nadege Decker est la nouvelle gérante du magasin de fleurs martelangeois. Après quelques travaux d'aménagements intérieurs, le magasin a été inauguré le week-end du 29 octobre. "Nous avons complètement repensé l'espace du magasin, sous un nouveau "nom", de nouvelles couleurs et inspirations", commente la nouvelle commerçante.

En plus de traditionnels bouquets de fleurs et autres montages, Or K'idées propose aussi des articles de décorations, et des idées cadeaux originales en tout genre. N'hésitez pas à franchir la porte de ce nouveau magasin pour soutenir le commerce de proximité.

Or K'idées - Grand'Rue 5A 6630 Martelange
+32 493 75 23 00 - contact@orkidees.be



Retour sur le repas des aînés 2022

Le samedi 24 septembre dernier, la commune de Martelange organisait son traditionnel repas des aînés à la Maison de village. Plus de 100 seniors de notre commune ont répondu à l'invitation. Le temps d'une après-midi, les "soixante et plus" ont partagé un excellent repas offert par l'administration communale. Cette année, le Collège avait confié la préparation du repas à Rita Gabriel, du Brin de Saveurs à Wisembach.

Durant le repas, les élus ont également mis à l'honneur les personnes les plus âgées de l'assemblée. À savoir, Madame Alice Kauten, 90 ans de Martelange, et Monsieur Raymond Paquet, 91 ans de Martelange.



François et Claude Dubois, un couple en diamant

Début octobre, Monsieur et Madame Dubois-Tayenne ont été congratulés par les autorités communales de Martelange à l'occasion de leurs noces de diamant. Claude Dubois et Françoise Tayenne ont convolé en justes noces le 30 juin 1962 à Marchienne-au-Pont dans le Hainaut. Le sympathique couple de la cité ardoisière a été mis à l'honneur dimanche 02 octobre dernier par le bourgmestre Daniel Waty, quelques échevins et conseillers. C'est l'échevine Patricia Wagner qui a retracé les 60 années de vie commune de Françoise et Claude. Félicitations.



ETAT CIVIL - QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Naissances

REGOJA Milan - 26.08.2022
 FERREIRA MESQUITA Marius - 08.09.2022
 GALLAND VERLOOVE Mathéo - 19.09.2022
 LUPCIN Clémence - 11.10.2022

Mariages

Jorge Manuel RODRIGUES DA COSTA &
 Roseni SOUSA DA SILVA - 01.10.2022

Décès

SCHROEDER Jean Daniel - 21.09.2022
 WUIDART Léopold - 29.09.2022
 D'AOUT Bernadette - 05.10.2022
 THIELEN Raymond - 18.11.2022
 BOUTERE Hamza - 21.11.2022

Place aux Enfants 2022: de la joie et de la découverte

Samedi 15 octobre dernier, une soixantaine d'enfants des communes de Martelange et Fauvillers ont participé à l'opération Place aux Enfants. Cette année, il s'agissait d'une édition commune entre Fauvillers et Martelange.

Le samedi 15 octobre, Place aux Enfants a réuni une soixantaine d'enfants. L'occasion pour eux de découvrir les métiers et passions de plusieurs acteurs de nos communes le temps d'une matinée. Au total, 19 hôtes avaient accepté de recevoir un groupe d'enfants pour leur faire découvrir leur univers. Par groupe, les participants ont pu se rendre chez deux hôtes aux choix. Au programme par exemple, découverte du métier de policier, de celui de coiffeuse... Ou encore la visite de la ferme pédagogique l'Arche de Lumaya à Radelange et de la Ferme des Deux Fontaines à Tintange. Le musée des pompiers de Warnach et celui de la Mémoire Civile à Sainlez ont également accueilli différents groupes. Un grand merci aux bénévoles de la journée également. Un livre pour manger sainement a été remis en fin de matinée à chaque participant. "Cette édition commune est une réussite", sourit Cindy Feller, échevine de la jeunesse. "Les enfants ont profité pleinement des différentes activités. Bravo à l'organisation."



Découvrez les images de la journée en vidéo.



Le samedi 15 octobre, c'était Place aux Enfants. Une journée dédiée aux enfants de 8 à 12 ans. Ils ont pu découvrir les métiers de la région. Police, coiffeur, ferme, les activités étaient nombreuses. Ils ont reçu un livre à la fin de l'activité.



SALON DU JEU : UNE RÉUSSITE

Dimanche 23 octobre, "Viens Jouer en Famille", le salon du jeu de Martelange a attiré les foules. Plus de 100 personnes ont franchi les portes de la Maison de Village pour découvrir l'univers du jeu !



L'album photo de l'événement



Dimanche 23 octobre, la Maison de village de Martelange accueillait la seconde édition du salon du jeu "Viens jouer en famille". Organisé par le Plan de Cohésion Sociale en collaboration avec le centre médical de La Baseille à Fauvillers, ce salon a pour but de faire découvrir les dernières nouveautés en matière de jeu de société, mais aussi d'offrir une après-midi ludique aux familles. "Tout au long de l'après-midi, nous avons accueilli une bonne centaine de personnes", se réjouit Cynthia Goeur, responsable du PCS Martelange. "Une vingtaine de bénévoles ont aussi participé activement à la réussite de ce salon."

Pour cet événement, deux salles avec deux ambiances avaient été aménagées. Baptisée "Remue Méninges", la salle principale a reçu plusieurs ateliers durant l'après-midi. Le magasin bastognard "Au Pays des Merveilles" a ainsi

présenté les jeux du "Prix Jokers 2022". Accompagné du groupement de la Ligue des joueurs extraordinaires, le magasin a pu expliquer les règles de jeu et enchaîner les parties avec les visiteurs. La variété des jeux du prix "Joker" apporte de l'amusement pour tous: jeu d'ambiance, jeu de famille, jeu duo... Et ce, adapté à tous les âges. Au côté des tables de jeu, Ardennes Toys était présent pour présenter ses châteaux en bois à construire. Hélène Dumont, logopède de métier, a animé un espace bricolage, la Ligue des Joueurs Extraordinaires un atelier Pixel Art... Dans la seconde salle baptisée "Bouge ton corps", les activités se sont aussi multipliées notamment avec Estelle Sohet du centre Wapi et ses ateliers axés sur la psychomotricité. Le clown Noar était aussi présent pour des activités d'initiation au cirque. "Une belle réussite et une belle ambiance", se réjouit l'organisatrice. "Chaque enfant a pu trouver une activité adaptée. Certaines familles sont restées toute l'après-midi, d'autres une heure ou deux. "Ce salon a pour but de montrer l'importance du jeu pour la santé mentale des personnes et des familles. Mission réussie." À l'année prochaine.

LA COMMUNE CÉLÈBRE LES PETIT(E)S MARTELANGEOIS(E)S NÉ(E)S EN 2021

Le samedi 22 octobre, la commune de Martelange a célébré les enfants nés en 2021. Invités à la Forêt des Contes, la crèche communale de Martelange, les enfants et leurs parents ont pu passer une matinée conviviale. Au programme : lecture de Kamishibai, un théâtre d'images et animation psychomotricité avec Séverine Pousseur de l'ASBL "Tous au Sport". En cadeau, chaque famille a reçu un chèque de 100 euros ainsi qu'un petit arbuste fruitier. Une collation saine avec jus de fruits et salade de fruits a été distribuée pour clôturer la matinée.

Bienvenue aux nouveaux petit(e)s Martelangeois(e)s.



Venez, venez Saint Nicolas...



Le samedi 03 décembre, le Grand Saint Nicolas était de passage dans la commune de Martelange. Le patron des écoliers a déambulé dans les rues de Martelange et ses villages sur son char pour venir à la rencontre des petits enfants sages.

C'est une tradition! Chaque année, Saint Nicolas descend sur Martelange le temps d'une journée pour rendre visite aux petits enfants sages. Depuis trois ans maintenant, le passage du Grand Saint se fait dans les rues de la commune de Martelange. Sur le char des Princes Carnaval, le patron des écoliers se déplace dans les différents villages pour distribuer des gourmandises aux enfants sages. Une nouvelle fois, ceux-ci furent nombreux sur son passage.



Ambiance Noël sur la nocturne des Jeudis du Terroir

Le jeudi 08 décembre, la Commune de Martelange et l'Agence de Développement Local organisaient le premier Marché de Noël des Jeudis du Terroir. Sur le parking de l'administration communale, plusieurs chalets ont pris place pour accueillir une vingtaine d'artisans et commerçants locaux. Produits de bouche, vêtements, bijoux, l'offre était festive et locale. Le public a une nouvelle fois répondu présent. Les deux écoles de la commune de Martelange ont également participé à l'ambiance avec leur chorale, mais aussi en vendant vins chauds, gaufres, chocolats chauds... Sans oublier la venue très attendue du Père Noël pour rencontrer les enfants du village.



LE CARNAVAL DE MARTELANGE EST DE RETOUR

Le 24, 25 et 26 février prochain, le Carnaval de Martelange fait son grand retour! Au programme, diverses animations ainsi que la grande cavalcade du dimanche!



Après deux ans d'absence avec la crise sanitaire, le Carnaval de Martelange fait son grand retour à Martelange. Les festivités se dérouleront le week-end du 24, 25 et 26 février 2023.

Le vendredi 24 février, à 19h30, le week-end carnavalesque débutera avec l'habillage du fendeur à la fontaine Camille Schmit. Direction ensuite le chapiteau, rue de la Poste, où une animation musicale (21h30) sera suivie par un concert gratuit du groupe de cover "Sortez Cover". La soirée se terminera par un bal.

Le lendemain, samedi, la journée commencera par le carnaval des enfants à 15h30 sous le chapiteau. Un événement offert par l'administration communale à tous les petit(e)s Martelangeois(e)s. A

18h30, le nouveau Prince carnaval Jérôme 1er, sera intronisé. A 22h00, un feu d'artifice sera tiré suivra un bal animé par Everybody Event.

Le dimanche 26 février, c'est le jour J avec le retour de la Cavalcade à 14h00. Plusieurs groupes défilent dans les rues du village. Pour l'édition 2023, l'entrée au cortège sera entièrement GRATUITE. "Les temps sont difficiles pour tout le monde",

explique Geneviève Nivarlet, présidente du comité carnaval. "Le carnaval reste avant tout un lieu de fête et de rassemblement pour tous! C'est la raison pour laquelle le Comité Carnaval de Martelange a décidé de rendre gratuit l'accès à la cavalcade du dimanche."



UNE FORMATION ENRICHISSANTE POUR L'EXTRASCOLAIRE DE MARTELANGE

Les Canailloux, le service extrascolaire de Martelange, a suivi une formation commune avec le service accueil assistance en septembre dernier. Intitulée "Pourquoi et comment mettre des limites", celle-ci était donnée par l'ISPPC, une intercommunale de Santé Publique. Durant deux journées, les accueillant(e)s martelangeois(e)s ont pu apprendre des techniques pour gérer au mieux les enfants. Et ce, autour de trois types de règles, à savoir: assurer la protection, répondre aux besoins et permettre la vie en société. De quoi agir positivement face à différents scénarios pouvant être rencontrés au quotidien. Les participant(e)s ont également travaillé sur une charte à propos des valeurs communes pouvant être partagées avec les enfants.





La troupe des Timarans revient sur scène !

Après plusieurs années d'absence dues à la pandémie, la troupe de théâtre des Timarans revient sur scène. La pièce "Une ruée vers l'or" se déroulera en janvier prochain à la Maison de village.

Après un temps trop long d'absence due à une certaine pandémie, les Timarans reviennent, plus en forme que jamais ! Ils ont choisi une pièce avec une avalanche de folie guidée par la recherche frénétique d'un trésor possiblement caché dans un cercueil qui emmènera les 9 comédiens dans des situations burlesques au rythme effréné. Une « ruée vers l'or » agrémentée de véritable création de personnages typés ne sera pas sans vous rappeler certains dessins animés tels que ceux de Tex Avery. Au plaisir de vous y retrouver !



Dates des représentations

Samedi 28 janvier, Samedi 4 et Dimanche 5 février, Samedi 11 février
(les samedis 20h15 et le dimanche 15h)

La Balade contée familiale recherche des comédiens

Vous vous souvenez de la balade contée qui avait eu lieu à Radelange en 2018? Vous aviez été plus de 300 à venir suivre les aventures d'une vingtaine de comédiens de chez nous, pour aider Arthur à retrouver son chien et un fabuleux trésor. Et bien on remet (enfin) ça en 2023. Cette fois-ci, on vous emmènera en balade dans les méandres de Grumelange le dimanche 04 juin.

Nous sommes donc repartis dans l'écriture d'une histoire qui vous conduira à la frontière entre réalité et imaginaire, à la frontière entre Fauvillers et Martelange, à la frontière avec le Luxembourg, à la frontière... dans un monde d'émerveillement, pour petits et grands.

Mais qui allez-vous croiser sur votre chemin ? La belette gardienne d'un fabuleux trésor, des nymphes, des contrebandiers, de drôles d'empruntes, les pirates de la Sûre à la recherche de l'écrevisse d'or,... ? Vous pourrez venir le découvrir en juin prochain.

Vous auriez envie de prendre part à l'aventure?

Nous sommes encore à la recherche de comédiens, mais aussi d'aide pour l'organisation pratique (les costumes, les maquillages, la déco...). Ce projet est ouvert à tous, habitués des planches ou non. D'ailleurs, la plupart des participants de la première édition sont à nouveau de la partie. Ils y ont vite pris goût! Tout en sachant que les maîtres mots de ce projet sont « prendre et donner du plaisir » ! Rejoignez-nous ! Infos: celine@habay-culture.be | 063 42 41 07

Une organisation des communes de Fauvillers et Martelange en partenariat avec Alvéole Théâtre et le Centre culturel de Habay.



LES INCROYABLES COMESTIBLES AU MARCHÉ DU TERROIR !



En cette fin d'année, les Incroyables Comestibles se sont exportés au Jeudi du Terroir. Plantés au printemps dernier par les élèves des deux écoles de Martelange, les légumes ont été transformés en soupe. "Durant plusieurs mois, ces légumes ont été choyés par les enfants, leurs parents, les passants ainsi que les employés du Parc et de la commune", commente Cynthia Goeury à l'origine du projet. "Mettre ses mains dans la terre, travailler au grand air, manger des légumes, c'est bon pour la santé physique et mentale." Les élèves de 2e et 3e maternelles ont réalisé de la soupe qu'ils ont pu faire déguster lors du Jeudi du terroir. Un grand merci aux différents participants et notamment Monsieur Bourdon, pensionné et amoureux des potagers.



L'Action Job Etudiant à Fauvillers le jeudi 23 février 2023

À vos agendas, l'Action Job Etudiant se déroulera le jeudi 23 février 2023 à Fauvillers. Organisée en partenariat avec la commune voisine sous la direction d'Infor Jeunes Luxembourg, cette action permet aux étudiants de tout savoir sur leur futur job de vacances. Législation, simulation d'entretien d'embauche, atelier de gestion du stress, les activités sont nombreuses. Les participants auront également accès à des dizaines d'offres d'emploi exclusives répertoriées pour l'occasion. Bref, un rendez-vous incontournable pour la jeunesse de notre commune. Un courrier avec toutes les infos pratiques sera envoyé aux 16-24 ans de la commune quelques semaines avant le jour J.





Cérémonie du Relais sacré.



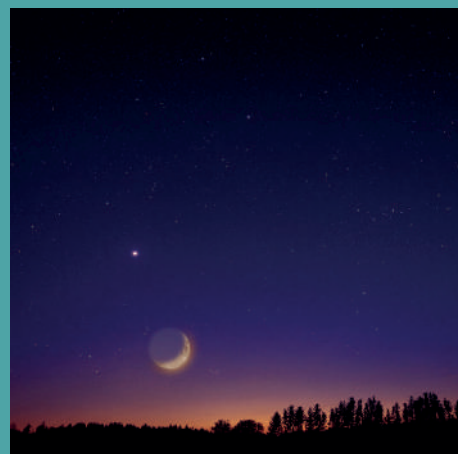
Cortège de la Saint-Martin à Martelange.



Gym senior avec Eneo Sport.

"La Nuit de l'Obscurité", une belle expérience !

Le vendredi 25 novembre, la commune de Martelange organisait la première édition de la "Nuit de l'Obscurité." Au programme, une balade nocturne animée par Natur'Attitude dans le labyrinthe de la biodiversité. Une quinzaine de familles martelangeoises ont participé à cet événement unique. Durant une heure, les participant(e)s ont suivi leur guide d'un soir prénommé Matteus au détour de différentes aventures. Ils ont ainsi dû aider différents animaux de la forêt avec des jeux sensoriels. "C'était vraiment une belle expérience. Les enfants ont adoré", détaille une participante. A noter que l'activité a pu se terminer par une observation des étoiles. À l'année prochaine pour une nouvelle édition!



COMBIEN ÇA COÛTE D'UTILISER DE L'ÉLECTRICITÉ ?



Combien ça coûte l'électricité ? La réponse à cette question dépend de nombreux paramètres. Pour y répondre, analysons le contenu d'une facture d'électricité. Une facture d'électricité se divise en plusieurs catégories : l'électricité elle-même, les coûts du réseau électrique, les redevances et la TVA.

Prix de l'électricité (60 % de votre facture)

Le prix de l'électricité est librement déterminé par le fournisseur, mais il est très dépendant des prix sur les marchés de gros. Malheureusement, ces prix fluctuent énormément en cette période de crise. En effet, au cours de l'année 2022, le prix d'1 kWh d'électricité sur les marchés a oscillé entre 0.19€ et 0.87€ alors qu'en 2020 ce même kWh d'électricité n'a oscillé qu'entre 0.02€ et 0.05€.

À noter que le prix de l'électricité dépend également de votre type de compteur. Avec un compteur monohoraire, le prix de l'énergie reste le même du lundi au dimanche, quelle que soit l'heure de la journée. Avec un compteur bihoraire (heures pleines et heures creuses), le prix de l'énergie est plus élevé en journée et moins élevé le soir et les week-ends.

Votre fournisseur vous facture également une redevance fixe (environ 50 €/an) couvrant ses frais administratifs ainsi qu'un coût énergie verte (environ 0.03€/ kWh) permettant aux fournisseurs de répondre aux exigences en matière d'énergies renouvelables.

Prix du transport et de la distribution (19 % de votre facture)

Cette composante de la facture permet de rémunérer deux intervenants sur le

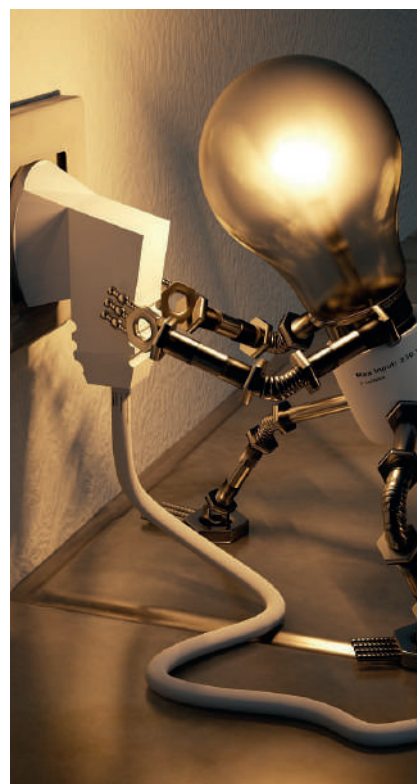
marché de l'énergie :

- Le gestionnaire de réseau de transport (GRT) d'électricité, c'est-à-dire Elia qui est en charge s'assurer le transport des unités de production vers les distributeurs. En Wallonie le prix du transport est de 0.27€/kWh.
- Et le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) c'est-à-dire ORES qui est en charge d'assurer la distribution de l'électricité dans les habitations. Le prix de la distribution dépend de votre type de compteur : 0.10€/kWh dans le cas d'un compteur monohoraire et respectivement 0.11€/kWh et 0.06€/kWh aux heures pleines et creuses dans le cas d'un compteur bihoraire.

Redevances et TVA (21% de votre facture)

La TVA à 6% sur l'électricité est d'application depuis le mois de mars. En plus de la redevance auprès de votre fournisseur, vous payerez 0.02€/kWh de cotisation sur l'énergie, 0.01€/kWh de droit d'accise et 0.04€/kWh de cotisation fédérale.

Pour plus d'informations sur les contrats d'électricité variables, n'hésitez pas à consulter l'article dans la rubrique énergie/climat du site www.martelange.be



Exemple

Un ménage avec un compteur monohoraire consomme 3500 kWh d'électricité par an. Impossible de prédire le prix de l'énergie en 2023, prenons une valeur arbitraire de 0.50€/kWh. Sa facture sera détaillée comme suit :

- **Energie**
Coût énergie : $3500 \times 0.5€ = 1750 €$
Redevance : 50 €
Énergie verte : $3500 \times 0.03€ = 105 €$
- **Distribution/transport**
GRT : $3500 \times 0.02€ = 94,5 \text{ EUR}$
GRD : $3500 \times 0.10€ = 378 \text{ EUR}$
- **Redevances**
Cotisation sur l'énergie : $3500 \times 0,02€ = 7 €$
Droit d'accise : $3500 \times 0.01€ = 35 €$
Cotisation fédérale : $3500 \times 0,04€ = 14 \text{ EUR}$
- **TOTAL HTVA : 2433,5€**
TVA (6%) : 146,01 €
- **TOTAL TTC : 2579,5 €**





Contribuez au dynamisme du territoire !

Participez à l'appel à pré-projet du programme "LEADER" 2024-2027 et contribuez ainsi au dynamisme de votre territoire!

Le territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier prépare une candidature pour la programmation LEADER 2023-2027 ! LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est une mesure de la PAC (politique agricole européenne) qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. Son but est de faire émerger des projets collectifs, innovants, durables et impactant pour le territoire, sur des thématiques très diverses : agriculture, environnement, emploi, culture, tourisme, patrimoine, énergies renouvelables, mobilité, et bien d'autres.

- Charivari du Parc : Festival culturel faisant appel aux artistes issus des communes du Parc Naturel
- Épeautre d'Ardenne : Création une filière de valorisation de l'épeautre, produite par des agriculteurs du territoire.
- Ferme d'insertion sociale : Accueil de jeunes en difficulté dans des exploitations

Le territoire du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, qui est composé des communes de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange, Neufchâteau et Vaux-sur-Sûre, prépare une candidature. Vous avez un projet qui cadre avec les axes stratégiques retenus pour la période 23-27 ? Complétez la fiche de pré-projet téléchargeable sur la page www.parcnaturel.be/leader-2023-2027 et renvoyez-la à



contact@parcnaturel.be avant le 31 janvier 2023. Le Groupe d'Action Locale qui pilote Leader évaluera ensuite les pré-projets et effectuera une sélection des meilleures propositions en vue de constituer, avec les porteurs de projets et leurs partenaires, le dossier de candidature du territoire qui pourrait bénéficier du soutien financier de LEADER de 2024 à 2027. Toutes les informations indispensables à la construction de la fiche, les délais de la candidature et les conditions d'admission des pré-projets sont disponibles sur le site Internet du Parc naturel. Pour toute question complémentaire, contactez-nous :

www.parcnaturel.be
contact@parcnaturel.be
+32 63 45 74 77

Caméras de surveillance chez les particuliers - Règlement

La zone de police tient à apporter plusieurs précisions concernant l'usage des caméras de surveillance chez les particuliers. Pour rappel, la loi caméras du 21 mars 2007 stipule que le particulier qui installe un ou plusieurs caméras pour surveiller l'entrée de sa maison et/ou propriété doit:

- Déclarer ses caméras de surveillance de manière électronique via le site internet www.police.be. Chaque année, votre déclaration doit être actualisée et validée.
- Tenir un registre d'activités de traitements d'image. Ce registre décrivant votre traitement d'images doit être tenu à la disposition de l'Autorité de protection des données et des services de police, et ce, dès l'entrée en service de vos caméras.

,Le visionnage, l'enregistrement et la conservation des données font également l'objet d'une réglementation.

- Apposer un pictogramme à l'entrée du lieu surveillé. Ce pictogramme permet d'informer les personnes concernées qu'elles sont filmées.

Souvent, la surveillance d'une entrée de bâtiment a lieu à proximité d'une voie publique. Dans ce cas, la loi rappelle que les caméras de surveillance doivent être orientées de manière à limiter la prise d'images depuis la voie publique à son strict minimum. De même, ces caméras ne peuvent pas filmer chez vos voisins! Toute infraction constatée peut faire l'objet d'un procès-verbal et de poursuites judiciaires. Plus d'infos ? www.besafe.be





LE CADEAU PARFAIT POUR
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

UN CADEAU *original* &
100% local QUI PLAIRA À TOUS
AVEC LE COFFRET
LA SÛRE ANLIER EN CADEAU

EN VENTE
SUR WWW.ADL-LFMV.BE ET
DANS LES 4 ADMINISTRATIONS COMMUNALES



"Familles Ressources", une ASBL pour parrainer des enfants

Dans la province, l'ASBL "Familles Ressources" accompagne le parrainage d'enfants. Le parrainage consiste en l'accueil régulier, mais ponctuel d'un jeune chez soi. Il s'agit de construire une relation volontaire basée sur la confiance et le respect qui relie un jeune à un adulte ou à une famille en créant une opportunité de rencontre. Il s'agit d'enfants qui ont entre quelques mois et 18 ans. Certains vivent au sein de leur famille, d'autres vivent en institution et ils ne bénéficient que d'un réseau social restreint. Le jeune est partie prenante du projet et, selon l'âge, il peut être à l'initiative de la demande de créer une nouvelle relation extérieure. Il est accompagné dans sa démarche

par un parent ou par un intervenant social.

Le parrainage permet à l'enfant de se détacher de sa vie quotidienne, nouer d'autres relations, s'ouvrir à d'autres réalités ou encore (re)trouver une confiance en soi. Pour les parents, d'être entendus et soutenus, de souffler et d'être épaulé dans leur rôle de parents. Finalement, les parrains et marraines s'ouvrent à d'autres réalités, découvrent et enrichissent d'une nouvelle forme de lien social et de participer à une action de solidarité citoyenne.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter, « Familles Ressources », au 084/32.13.38 - parrainage@famillesressources.be

AGENDA

Janvier

Jeudi 12 janvier - Sport Découverte (Ultimate & tennis de table)
Jeudi 19 janvier - Voeux communaux & mérite sportif
Samedi 28 janvier - Théâtre Les Timarans - Maison de village
Samedi 28 janvier - Repair Café - Salle de Radelange

Février

Samedi et dimanche 04 & 05 - Théâtre Les Timarans - Maison de village
Jeudi 09 février - Sport découverte (Korfbal & Tennis de table)
Samedi 11 février - Théâtre Les Timarans - Maison de village
Samedi 18 février - Repair Café - Eldo Fauvillers
Jeudi 23 février - Action Job Etudiant
Week-end du 24, 25, 26 février - Carnaval de Martelange

Mars

Jeudi 09 mars - Sport découverte Flag rugby & Tennis de table
Samedi 25 mars - Repair Café



Repair Café
Jeter ? Pas question !
FAUVILLERS ET MARTELANGE - ITINÉRANT

Dernier samedi du mois De 9h à 12h

Rejoins notre chouette équipe si tu veux devenir bénévole-réparateur

Echange
Convivialité
Rencontre

24.08.2022 "ELDO" FAUVILLERS
29.10.2022 SALLE "IM WOHR" MARTELANGE
26.11.2022 "ELDO" FAUVILLERS
28.01.2023 SALLE DE VILLAGE RADELANGE
18.02.2023 "ELDO" FAUVILLERS
25.03.2023 SALLE "IM WOHR" MARTELANGE
22.04.2023 "ELDO" FAUVILLERS
24.06.2023 SALLE DE VILLAGE RADELANGE

Repair Café Fauvillers et Martelange

Contact
063/60.83.23
cpas@fauvillers.be

Trois stages différents durant les futures vacances de carnaval

Durant les prochaines vacances de carnaval, l'administration communale organise non pas un mais trois stages différents durant une semaine. Coordonnés par l'ASBL "Tous Au Sport", ces stages permettront aux enfants de 3 à 14 ans d'explorer différents sports parfois méconnus. Ces stages auront lieu du 20 au 24 février, de 09h00 à 16h00 avec une possibilité de garderie dès 8h00 jusqu'à 17h30.

Voici les différentes thématiques: "Apprentissage vélo à deux roues, roller, skate-waveboard et trottinette", "Fun et sport, roller, skate waveboard, trottinette", "Fun girls (Non Girly), roller, skate-waveboard, trottinette."

Ce stage se déroulera à la Maison du village de Martelange au prix de 50€+ 5€ d'assurance pour les Martelangeois(e)s et 70€ + 5€ d'assurance pour les Non-Martelangeoi(e)s. Attention,

nombre d'inscriptions limité à 50 enfants.

Inscription à tousausport.go@gmail.com : nom, prénom, date de naissance de l'enfant et votre choix du STAGE.



Le Chéquier de la Sûre Anlier 2023

LE PRINCIPE



- Promouvoir la **CONSOMMATION LOCALE** !
- Le chéquier comprend une **CINQUANTAINE de BONS DE RÉDUCTION** de commerçants, producteurs et entrepreneurs locaux ainsi qu'un **CHÈQUE COMMERCE de 5€** offert par votre commune.
- Les bons, ainsi que le chèque commerce, sont valables un an et le chéquier est renouvelé tous les ans.
- Une action de l'Agence de Développement Local, en collaboration avec les communes de Léglise, Fauvillers, Martelange et Vaux-sur-Sûre.



Comment l'obtenir ?

Venez chercher votre chéquier et votre chèque commerce de 5€ au service population de votre commune à partir du **lundi 16 janvier** et jusqu'au **31 mars 2023**.

Un chéquier par ménage domicilié dans la commune.

